

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below:/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Septième et dixième Commandements de Dieu, 193. — Huitième Commandement de Dieu, 194. — Les phénomènes télépathiques, 196. — Histoire vraie, 201. — L'action du prêtre, 202. — Train de plaisir, 205. — Cérémonie religieuse, 207. — Chronique religieuse, 207. — Nominations ecclésiastiques, 208. — Nécrologie, 208. — Calendrier, 208. — Memento hebdomadaire, 208.

Septième et Dixième Commandement de Dieu

(Suite)

La loi civile accorde au débiteur impuissant et de bonne foi le privilège de se libérer envers ses créanciers en leur abandonnant tous ses biens. Ce privilège s'appelle *faillite, cession de biens*. Devant la loi civile, il éteint complètement l'obligation de restituer. Mais il n'en est pas de même devant la loi de Dieu. Le débiteur n'est nullement libéré *en conscience* par la cession de ses biens. Il doit donc faire des efforts pour amasser de quoi payer ses dettes.

L'obligation de restituer est complètement éteinte quand le créancier en a déchargé le coupable, ou bien encore quand il s'est fait justice à lui-même au moyen de la *compensation occulte*.

Toute personne lésée dans ses biens est assurément libre de remettre sa dette au coupable et de ne rien exiger de lui. En pareil cas, celui-ci est à jamais exempt de toute obligation de restituer.

Il en serait de même après une *compensation occulte* du créancier. — Voilà un homme à qui on a fait tort, il désespère d'obtenir du coupable la réparation qui lui est due. Saisissant une occasion favorable, il prend sur les biens de son débiteur, et à l'insu de celui-ci, l'équivalent de ce qu'il a perdu. C'est ce qu'on appelle la *compensation occulte*. Assurément, cette façon de se payer soi-même est pleine de dangers ; il est bien rare qu'on puisse l'employer, et l'on ne doit jamais le faire qu'après avoir consulté un homme prudent. Pourtant, elle n'a rien de condamnable en soi, si la compensation n'excède pas la dette, si la dette est certaine, si le recours au juge est impossible, et la mauvaise volonté du débiteur bien connue. On peut donc à la rigueur user de ce moyen. Mais, remarquez-le bien, celui qui en use est, en général, tenu de faire savoir à son débiteur qu'il ne doit plus rien. Autrement, il l'exposerait à restituer deux fois, ce qui serait une injustice.

Huitième Commandement de Dieu

*Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.*

Directement, le huitième précepte du Décalogue défend toutes les paroles qui sont contre la vérité : *mensonges, faux témoignages, calomnies*.

Mais indirectement, il défend aussi les *médisances* et les *violations de secrets*. Sans blesser nécessairement la vérité, ces deux derniers péchés ressemblent aux premiers, parce qu'ils sont comme eux un abus injuste de la parole. D'ailleurs, entre eux et le mensonge, la transition est facile et souvent franchie.

Indirectement aussi, le huitième commandement défend les *jugements téméraires*. Ceux-ci sont, en effet, la source ordinaire des calomnies.

Le *mensonge* consiste à dire au prochain le contraire de ce qu'on pense, avec l'intention de le lui faire croire.

Mentir, c'est *parler au prochain*. Pour s'exprimer, le mensonge n'emploie pas seulement la parole, mais encore tous les signes au moyen desquels l'homme manifeste les pensées de son âme. Tels sont, par exemple, le geste et l'écriture.

C'est dire au prochain le contraire *de ce qu'on pense*. Mentir n'est pas toujours parler contre la vérité : affirmer une chose

fausse quand on la croit vraie, n'est pas un mensonge. Mais c'est parler contre sa pensée : affirmer une chose vraie, quand on la croit fausse, est un mensonge.

Avec intention de le lui faire croire. Il peut se présenter certains cas où cette intention n'est pas requise pour constituer le mensonge. Tel est celui d'un coupable, qui, accusé et convaincu, continue à nier instinctivement sa faute sans espoir de tromper ses juges. Hors ces cas qui sont très rares, il faut pour mentir avoir l'intention de tromper. Pour ne pas être accompagnées de cette intention, un grand nombre de paroles inexactes ne prennent point rang parmi les mensonges. — Telles les expressions figurées et les compositions allégoriques : ironies, hyperboles, fables, etc. — Telles aussi les plaisanteries qui n'ont aucunement la prétention d'être prises au sérieux. On raconte que saint Thomas d'Aquin entendit un jour dans sa jeunesse un de ses condisciples lui dire : Thomas, viens voir un bœuf qui vole ! Encore que le jeune saint ait été mécontent, on ne peut pas dire que son condisciple avait menti. — La dissimulation ou la feinte peut aussi en certains cas n'être pas un mensonge. Voilà des surveillants qui usent de stratagèmes pour laisser croire aux enfants qu'on ne les voit pas, des généraux qui agissent de même pour surprendre l'ennemi, ou des médecins pour faire prendre un remède à leurs malades. Aucun de ces hommes ne peut être appelé menteur. Ils ne disent pas, en effet, le contraire de ce qu'ils pensent ; mais ils cachent simplement leur pensée, dans des circonstances où ils en ont le droit. — Pour la même raison, il est quelquefois permis d'user de restrictions mentales et de paroles équivoques. On appelle ainsi des manières de parler dont le sens est obscur, soit parce qu'il est incomplètement exprimé, soit parce que les termes sont susceptibles de deux significations. Lorsque le véritable sens de ces expressions est assez caché pour ne pouvoir être découvert de ceux à qui l'on parle, elles constituent nécessairement un mensonge. Mais, d'autres fois, les circonstances, l'usage en peuvent facilement découvrir le vrai sens. Il est alors permis de les employer, toutes les fois qu'on a une raison sérieuse de le faire, et qu'on n'est pas d'ailleurs obligé de répondre clairement à celui qui interroge. Le faire, ce n'est point dire ce qu'on ne pense pas ; c'est ne pas dire clairement tout ce qu'on pense. Saint Athanase remontait un jour le Nil, fuyant les Ariens qui le poursuivaient. Craignant d'être atteint, il retourna sa barque

et traversa la petite flotte de ses ennemis. Ceux-ci, ne le reconnaissant pas, lui demandent s'il a vu l'évêque Athanase. "Oui, dit-il, il est passé tout à l'heure par la route que vous suivez. Personne, assurément, n'oserait taxer de mensonge cette parole de saint Athanase.

Le mensonge, tel que nous venons de le définir, est toujours un péché. "Dieu, dit l'Écriture, a le menteur en abomination."

Dans ce péché, la raison nous montre une double malice. C'est d'abord une profanation du don divin de la parole. Dieu nous a donné celle-ci pour manifester à nos semblables, les sentiments invisibles de notre âme; or, le menteur la détourné complètement de sa destination. C'est ensuite une violation des droits de l'homme. Car le commerce de la parole enferme une promesse tacite de vérité. Tout menteur est injuste à l'égard de celui qu'il trompe.

Après cela, tous les mensonges n'ont point la même gravité. On peut en distinguer trois espèces : les mensonges *joyeux*, qui ont pour but de faire rire ceux qui les entendent; les mensonges *officieux*, qui ont pour but l'utilité de celui qui les dit, ou d'un tiers; enfin les mensonges *pernicieux*, dont le but est de nuire au prochain. Ceux des deux premières espèces sont généralement des péchés véniels; ceux de la troisième sont mortels ou véniels, suivant la grandeur du dommage qu'ils produisent.

(à suivre).

Les phénomènes téléfatiques

(Suite)

Dans le premier volume publié par la société anglaise *for psychical research* on raconte le fait suivant.

En 1855, pendant la guerre de Crimée, le capitaine L. F. Colt dont le père, Olivier, se trouvait au siège de Sébastopol eut cette vision : " Dans la nuit du 8 septembre, dit-il, je fus brusquement éveillé, et je vis en face de la fenêtre de ma chambre, près de mon lit, mon père à genoux. Je crus d'abord à une illusion causée par les reflets de la lune, mais je vis de nouveau mon père me regardant d'un air affectueux, triste et suppliant. Je me levai pour regarder à la fenêtre : nul clair de lune; il faisait noir, et la pluie battait les vitres avec force. Me retournant alors, je vis encore mon pauvre père, Olivier, l'air triste et suppliant, et pour

la première fois je remarquai sur sa tête à la tempe droite, une blessure d'où s'échappait un flot de sang : son visage était pâle comme de la cire ; c'est une vision que je n'oublierai jamais. " Quinze jours plus tard des nouvelles venues de Crimée confirmèrent les prévisions du capitaine : Olivier Colt avait été tué à l'attaque du redan, frappé d'une balle à la tempe droite, et trente-six heures après, on l'avait retrouvé comme agenouillé au milieu d'un monceau de cadavres.

• Les *Annales des sciences psychiques*, 1891, rapportent un fait semblable arrivé pendant la guerre du Mexique. L'auteur du récit, M. Gustave Dubois, voyait souvent la mère d'un jeune officier, M. Escourrou, parti pour cette expédition.

" Un jour, raconte-t-il, je trouvai cette dame toute en larmes. Ah ! me dit-elle, j'ai de cruels pressentiments ! je dois perdre mon fils ! Ce matin, entrant, pour le saluer comme chaque jour, j'ai vu, bien vu un de ses yeux crevé, et le sang coulant sur son visage ; ils ont tué mon fils ! " Peu de temps après, en effet, on apprit la mort du capitaine Escourrou, tué au siège de Puebla. Quelques semaines plus tard, le sergent-major de sa compagnie, de retour en France, raconta que cet officier montant à l'assaut, avait été frappé d'une balle qui, pénétrant dans l'œil gauche, l'avait tué sans qu'il pût pousser un cri.

M. Dariex, directeur des *Annales des sciences psychiques*, vit à deux reprises Mme Escourrou qui, spontanément, lui raconta cette singulière vision. Le frère du capitaine ajoute qu'elle eut lieu le 29 mars 1863, précisément le jour où cet officier mourait au siège de Puebla.

Le récit suivant nous offre l'expression saisissante d'un événement qui s'est passé à une distance plus grande encore. Voici une communication transmise d'Angleterre à l'Hindoustan.

Le lieutenant-colonel Jones la rapportée ainsi de vive voix et par écrit :

En 1845, j'étais avec mon régiment à Moulmein (Birmanie). Le 24 mars, vers midi, j'étais à dîner chez un ami, et après le repas, comme nous parlions de quelques affaires locales sous la véranda, je vis tout d'un coup la forme d'un cercueil ouvert, et une de mes sœurs restée dans ma famille y gisait avec l'apparence de la mort. Saisi à cette vue, je cessai de parler ; chacun me regarda avec étonnement et me demanda ce que j'éprouvais. Je leur racontai la chose comme une illusion sans valeur et l'on

n'y fit pas attention. Après dîner, je retournai chez moi avec un ancien officier, le major général Briggs ; il revint sur cet incident et me demanda si j'avais reçu quelque nouvelle de la maladie de ma sœur : " Non, lui dis-je, je n'ai pas eu de lettre de ma famille depuis trois mois. " Le major me dit de prendre note de la circonstance, parce qu'il avait eu connaissance de plusieurs faits de ce genre très significatifs ; je le fis, et lui montrai la note que j'écrivis dans mon carnet avec la date du jour et du mois. Le 17 du mois suivant, je reçus la nouvelle de la mort de ma sœur, arrivée ce jour-là même, 24 mars 1845. " Le colonel Jones assure n'avoir jamais éprouvé d'autre hallucination.

Dans ce même fascicule (p. 180.) on signale un phénomène plus remarquable encore : c'est une perception collective au sujet d'un fait arrivé à plus de cent milles de distance. Le récit est écrit par Miss Catherine Weld, qui fut, avec son père, témoin de cette apparition.

Philippe Weld, dit-elle dans une lettre au rédacteur, était le plus jeune fils de M. James Weld, et le neveu du cardinal Weld. En 1842, il fut envoyé par mon père à Edmund College près Ware, pour son éducation. C'était un enfant d'une conduite très bonne, aimé de ses maîtres et de ses condisciples. Le 16 avril 1845, jour de congé, quelques élèves devaient faire une excursion en bateau sur la Ware. Philippe venait de terminer la retraite annuelle ; le matin même de ce jour, il avait fait la sainte communion, et l'après-midi, accompagné de quelques condisciples et de l'un de ses maîtres, il se rendit au bateau pour cette excursion qui lui plaisait beaucoup. Au signal du retour Philippe demande une rame pour aider à la manœuvre ; mais pendant que la barque tournait, il tomba à l'eau dans un endroit où la rivière était profonde, et malgré tous les efforts, il fut noyé. Son corps cependant fut ramené au collège. Le Rév. Dr. Cox, directeur de l'établissement, fut saisi d'une douleur profonde, car il aimait beaucoup le jeune Philippe, et il sentait combien terrible pour sa famille serait la nouvelle de sa mort. Comment l'annoncer ? Après y avoir longtemps pensé, il se décida à se rendre lui-même chez M. Weld, près de Southampton. Il y arriva le jour suivant ; à peu de distance de la demeure de M. Weld, il le vit venir à sa rencontre. Il descendit de voiture et allait lui parler ; mais celui-ci le prévint en lui disant : " Il est inutile de me rien cacher, car je sais que Philippe est

mort ! . . . Comment cela ? — Voici, reprit M. Weld. Hier soir, je me promenais avec ma fille Catherine, quand soudain j'ai vu mon fils ; il marchait sur le trottoir opposé en compagnie de deux personnes dont l'une était revêtue d'une robe noire. Ma fille fut la première à l'apercevoir, et elle s'écria : " Oh ! papa ! avez-vous jamais vu quelqu'un si semblable à Philippe ? — Semblable à Philippe, répondis-je ; mais c'est lui ! " Nous nous dirigeâmes vers ces trois personnages qui nous apparaissaient : Philippe regardait avec un sourire de bonheur le jeune homme revêtu de la robe noire, qui l'accompagnait. Soudain, toute la vision disparut, et je ne vis plus qu'un paysan dont j'avais déjà remarqué la présence. Pour ne pas effrayer ma femme, je ne parlai pas de cette apparition. Le jour suivant, j'attendis le courrier avec anxiété. A ma grande joie aucune lettre ne me fut remise ; mes craintes se dissipèrent, et je ne pensais plus à cette vision singulière, quand je vous ai aperçu à l'entrée du château. Alors, toutes mes pensées se sont réveillées, et je suis sûr que vous venez m'annoncer la mort de mon cher enfant ! " On peut imaginer l'étonnement du Dr Cox à ces paroles. Il demanda à M. Weld s'il avait vu auparavant le jeune homme en robe noire que Philippe regardait avec un sourire de bonheur. " Jamais je ne l'ai vu, répondit mon père ; mais ses traits sont si bien gravés dans mon esprit, que certainement je le reconnaîtrai si je le rencontrais quelque part. "

(à suivre)

Histoire vraie

Lorsqu'Auguste Verdéroux perdit sa femme, il avait deux enfants : un garçon et une fille.

C'était un gros fermier aisé, mais âpre au gain.

Quand son fils Julien se maria, il lui fit l'abandon de ses terres sans condition. Il s'était laissé enjôler par la fiancée de son fils. Elle lui avait dit un soir :

— Une rente, mon bon M. Verdéroux ! . . . Et pourquoi donc ? Vous méfieriez-vous de votre fils . . . de moi ? . . . Ne restez-vous pas toujours le maître ici ? Ne craignez rien . . .

Quoiqu'à regret, le bonhomme avait cédé. Il craignait de froisser Célestine, et de faire manquer un mariage qui lui tenait au cœur.

Il se disait :

— C'est un fameux parti que cette Célestine Gardon, vaillante à l'ouvrage, entendue à tout, économe et riche : Mon fils trouverait-il mieux ?

Hélas ! comme tant d'autres pères, il ne s'occupait, le malheureux, dans cette question du mariage de son fils, que du côté extérieur, et matériel. Peu lui importaient les qualités morales. Et pourtant, qui peut les remplacer ?

D'aucuns prétendaient que Célestine n'était pas commode, n'avait pas le cœur tendre, et se souciait fort peu de remplir ses devoirs religieux.

Mais la fortune faisait passer le père et le fils par-dessus les défauts.

Le vieux fermier était même tellement fier de ce mariage qu'il en dédaignait lui-même sa fille aimée, qu'il avait mariée presque sans dot dans un village voisin.

Julien Verdéroux épousa Célestine Gardon au commencement du printemps.

Tout d'abord, dans le nouveau ménage, les choses allèrent à peu près. Mais bientôt, l'esprit autoritaire de la jeune femme ayant repris le dessus, tout dut marcher à sa guise dans la maison. Il y eut alors, entre elle et son beau-père, des froissements ; puis des querelles ; enfin, un désaccord complet, permanent, tout-à-fait douloureux.

Le jeune mari, dominé par son épouse, prit fait et cause pour sa femme. Il ne tint plus aucun compte des conseils de son vieux père, autrement expérimenté que lui pourtant.

Bientôt, les affaires du foyer s'en allèrent à la dérive.

Alors, le malheureux paysan, qui avait tant travaillé pourtant, fut considéré comme une bouche inutile, et s'entendit reprocher son pain.

C'était pitié de le voir traîner son pauvre vieux corps miné par la honte et le chagrin plus encore que par le travail, ne sachant où le mettre pour qu'il ne gênât point. Le jour, il se tenait dans le coin le plus reculé de la cour ; le soir, au bas bout de la table, après les domestiques, qui le bafouaient ouvertement sans craindre d'être réprimandés.

Mais, ce qui fut le plus sensible au vieillard, c'est que les premiers mots balbutiés par son petit-fils, Paulin, furent des injures soufflées par sa misérable mère.

Ils firent tous tant et si bien qu'un jour, Eugénie, écoeuvée d'une pareille conduite, et oubliant l'injustice dont elle avait été victime, dit à son père :

— Père, votre place n'est plus chez Julien ; venez chez nous. Nous ne sommes pas riches, nous ; mais on coupera les morceaux de pain plus petits et vous aurez aussi le vôtre.

Ah ! certes non, on n'était pas riche chez Eugénie.

A la mort du mari tué d'un coup de pied de cheval, la misère s'était établie au logis.

Là, le père Verdéroux trouva, sinon le bien-être qu'il aurait dû avoir chez son fils, du moins des égards auxquels il n'était plus habitué depuis longtemps.

Pourtant, comme il s'était montré père injuste, il fallait bien qu'il fût puni par où il avait péché. Ce fut Blanche, fille de sa fille, qui, sans le vouloir, fut la cause de son châtiement.

Blanche avait onze ans. Elle allait faire sa première communion. Pieuse comme un ange, elle s'inquiétait peu des vêtements qu'elle porterait dans ce beau jour. M. le Curé n'avait-il pas dit souvent que Jésus-Eucharistie ne s'occupait que de la beauté de l'âme ; que celle-là ferait la meilleure première communion qui aurait le mieux préparé son cœur à l'Hôte Divin de nos tabernacles !

Non, elle ne se préoccupait pas de son costume de communicante, la chère enfant. Mais sa mère s'en préoccupait pour elle ; elle se demandait comment elle ferait pour habiller sa chère Blanche décemment. Elle était si pauvre ! . . . Le grand-père s'en préoccupait, lui aussi ; car il aimait cette petite, si bonne, si douce, si respectueuse, si pure. Il ne voulait pas que, ce jour-là, elle eût l'air d'une misérable.

Ah ! s'il avait été plus juste, lors du mariage de sa fille ! s'il avait donné à Eugénie autant qu'à son mauvais frère, elle ne serait pas en peine à cette heure-ci pour vêtir décemment la pauvre petite.

Eh bien ! il réparerait son tort. Il irait trouver son fils et lui demanderait de l'argent pour acheter un beau costume à Blanche. Cet argent, son fils ne pourrait pas le lui refuser ; car, somme toute, il appartenait à Eugénie qui n'avait pas eu de dot.

Donc, le lendemain matin, il attendit que sa fille fût partie au travail afin d'être sûr qu'elle ne mettrait point entrave à son projet.

— Petite, dit-il à Blanche, donne-moi mon bâton, et mets un morceau de pain dans ma besace. J'ai affaire assez loin d'ici. Je rentrerai pour souper.

— Y pensez-vous, bon papa ?... Regardez comme le temps est noir. Je suis sûr que, comme hier, nous aurons de l'orage avant que le soleil se couche. Bon papa, restez !

— Ne t'inquiète point, chère petite, je serai à l'abri dans quelques heures. Il s'agit de quelque chose d'urgent et qui ne souffre pas de retard.

Et sans se laisser gagner par les tendres remontrances et les caresses affectueuses de sa petite-fille, le vieillard se mit en route d'un pas alerte.

Le ciel était sombre, chargé de ci de là de gros nuages noirs que poussait furieusement un vent violent. L'air était chaud et épais. On sentait l'orage.

Blanche suivit du regard son grand-père aussi loin qu'elle put. Et, quand il eut disparu au tournant du chemin, elle sentit son cœur défaillir comme à l'approche d'un grand malheur. Elle se mit en prière.

(à suivre)

L'action du prêtre

Mgr Latty, évêque de Châlons, vient d'adresser une remarquable lettre aux élèves de son Grand-Séminaire.

Voici la plus grande partie de ce document :

... En quelques mots clairs et précis : *Le Christianisme ne peut être renouvelé en France, que par un clergé d'une éclatante et solide valeur.*

La valeur personnelle du prêtre n'est pas toujours également utile au triomphe ou au maintien du Christianisme; l'action générale de l'Eglise, si elle est grande et acceptée, peut y suppléer.

Mais lorsque cette action est contestée, tenue en échec, et que le Christianisme est en proie à quelque crise de la pensée, ou des mœurs, ou des institutions d'un peuple, il est nécessaire que

Le clergé excelle par ses vertus, ses talents, ses œuvres ; et l'on peut dire que le sort de la foi et le salut du peuple lui-même sont, en quelque sorte, intimement liés à la valeur propre du clergé.

Que le Christianisme traverse une crise redoutable en France, rien n'est plus certain, et tout le monde en convient.

Ce qui ne doit pas être moins incontestable, à nos yeux, c'est que, pour éviter les suites fatales de cette crise, la France a besoin que les membres de son clergé acquièrent *une haute valeur personnelle*.

Retenez bien, mes jeunes amis, cette dernière expression où se résume toute la portée et toute la force de l'idée qui doit vous dominer : c'est à une *haute valeur personnelle* que doit tendre, sans se lasser, tout homme qui est associé, en France, à la mission du sacerdoce chrétien. A ce défaut, le clergé ne saurait tarder de tomber à l'état de puissance morte ; et l'on verrait ébranlées du même coup ces deux grandes forces, l'influence évangélique et l'influence française, si étroitement unies, aujourd'hui, dans l'œuvre du progrès universel.

Certes, l'Évangile ne périrait pas pour cela ; car, il est nécessaire au monde et plus fort que toutes les catastrophes. Mais la France ? Mais ce que la France fait pour l'Évangile ? Qu'en serait-il, grand Dieu ?

Telle est l'idée que je voudrais voir planer et comme peser sur votre éducation sacerdotale, ainsi que planait "l'Esprit de Dieu sur les eaux de l'abîme" pour les féconder et en tirer l'ordre, l'harmonie et la beauté du monde. Chacun de vous doit se dire sans cesse : "L'Église, en France, et la France, dans l'Église, ont besoin, un besoin immédiat et urgent de ma pensée, de mon cœur, de mon bras, en un mot, de toute ma vie : je dois donc devenir un ministre de l'Évangile, en me rendant capable de servir la puissance de Dieu et ses merveilleuses opérations."

N'est-ce point là une idée grande, pressante, capable d'émouvoir une âme d'apôtre et de l'élever aux plus belles résolutions ?

Et ne voyez-vous pas que si elle prend pleinement possession de vous jusqu'à devenir votre idée fixe, impérative, toujours agissante, vous ne trouverez aucun labeur trop rude, ni aucune vertu trop austère, pour atteindre à la *valeur* qui doit faire de vrais et puissants ouvriers de Rédemption ?

Etre à la hauteur de sa mission

On vous a dit, déjà, et l'on vous dira encore, sans doute ; que Dieu n'a pas besoin de notre " valeur " pour racheter et relever les âmes, et qu'il se plaît même à se servir de ce qui est " humble et petit " pour opérer les admirables merveilles de sa puissance. Rien n'est plus certain.

Gardez-vous, pourtant, de prendre à rebours cet oracle de nos saints Livres, ou laissez-vous dire, alors, que saint Paul, l'auteur de l'oracle, était un homme sans valeur propre, ni humaine, ni divine ; qu'il n'avait ni vertu, ni éloquence, ni zèle ; qu'il fut faible et timoré en face des Judaïsants, inhabile au sein de l'Aréopage, imprudent au tribunal de Festus ; qu'il n'affronta pas tous les labours et ne souffrit point tous les tourments pour semer le monde romain de chrétiens et d'églises ; que sa vie enfin n'offrit pas aux hommes de son temps un beau spectacle, de ce que le Christianisme a de plus sublime dans sa doctrine, de plus tendre et de plus touchant dans la charité, de plus fort et de plus efficace dans la vertu de la croix. Car, en tout cela, éclate, sans doute, *la valeur* du prêtre.

Dieu n'a pas besoin de notre valeur pour agir et faire son œuvre ; non, assurément. Mais nous avons besoin de la sienne, nous, pour coopérer à son action en remplissant la mission dont il nous charge ; et ses dons doivent s'ajuster à nos forces pour faire de nous des " ouvriers éprouvés, incapables de rougir, et sachant dispenser en toute perfection la parole de Dieu. "

Ce fut précisément le grand souci de l'apôtre que " les collaborateurs de l'Évangile " ne fussent et ne parussent en rien inférieurs à leur mission. Il écrivit à Timothée : " Que personne ne méprise ta jeunesse ; " et à Tite : " Que personne ne te méprise. " Ce qui était manifestement leur dire : " Que l'on vous prenne au sérieux, et que l'on compte avec vous. "

Un dépôt vous a été confié : " le salut du monde par Jésus-Christ. " " Gardez-le " " avec soin ; " et, pour l'exploiter dignement, " travaillez de toutes vos forces, " " parlez avec autorité, " " soyez dans toute votre vie, un exemple pour les fidèles. " Rien dans vos pensées et vos désirs, " qui sente la jeunesse : point de fables dans vos discours ; point de ces récits ou de ces considérations qui sont bonnes tout au plus pour de vieilles

femmes :” tout doit être vrai, grave dans votre personne et dans votre parole :” la justice, la bonne foi, la charité, ” doivent être l’objet persistant de “ vos efforts.” C’est du “ Seigneur lui-même que doit vous venir l’intelligence ” qui vous est nécessaire “ en toutes choses :” et c’est avec cette vertu et puissance que vous devez collaborer à l’œuvre de l’Evangile ;” vous êtes, vous devez être “ des hommes de Dieu : *tu autem, ô homo Dei*” !

Train de plaisir

Train de plaisir ! Ils sont partis en train de plaisir !

Il y avait foule, naturellement. L’affiche était si alléchante et si grande la commodité ! Pensez donc ! Un dimanche ! Mieux que cela, un jour d’Assomption, un jour de “ fête annuelle, ” où ceux mêmes qui travaillent le dimanche ont coutume de se reposer ! Quelle bonne idée elle a eu là, la municipalité de Tarte-en-Pointe !

En avant vers Tarte-en-Pointe, et vivent la gaieté et... les pommes de terre !

Et voici qu’on arrive à Tarte-en-Pointe : tous les voyageurs descendent de voiture. Il est neuf heures et demie. Il y a des voyageurs qui ont déjà soif : “ Est-ce qu’il y a un buffet à Tarte-en-Pointe ? ... Oui... Allons prendre une consommation ! ” —

Il est neuf heures et demie.

Beaucoup sont partis de chez eux sans avoir entendu la messe, mais il est encore temps de l’entendre ; dans quelques minutes la grand’messe va sonner à l’église de Tarte-en-Pointe... Vas-y voir, Jean, s’ils viennent ! La messe, ça n’est pas sur l’affiche. Ça n’est pas du programme !

— Cependant, la messe, c’est obligatoire, cela ! C’est une demi-heure que Dieu vous demande sur sept journées de vingt-quatre heures ! Et puis, la fête de l’Assomption, c’est une grande et belle fête, une fête bien française aussi. Si vous alliez prier Notre-Dame de France pour la bien-aimée patrie ! Justement, il y a de petits soldats qui viennent de partir pour la Chine ! Ils seront vainqueurs, sans doute ; mais combien resteront là-bas, que leurs mères ne reverront plus ! Si vous alliez offrir une petite prière pour les mères et les petits soldats !

— Oh ! la la ! La belle histoire ! Les petits pioupious sont partis pour la Chine. Nous allons danser un *rigodon* pour eux.

Effectivement, il y a rigodon, il y a un bal public, dès ce matin, au Café-Concert de Tarte-en-Pointe. La salle est ouverte toute la journée. Allons, saute, Français; saute, Française! Et qu'on fasse la quête, qu'on ramasse vingt sous pour les petits pioupious qui s'en vont mourir!

Et l'on a dansé toute la journée dans la salle de bal de Tarte-en-Pointe :

Les dimanches sanctifieras!

Et dans les rues, sur les boulevards, sur la place publique, il y a eu toute la journée une foule d'autres attractions: les bons chrétiens et bonnes chrétiennes se sont extasiés jusqu'au soir à voir des clowns faire la parade, des sorcières tirer la bonne aventure, des bons papas courir à âne et des femmes à bicyclette. Car Tarte-en-Pointe est une ville de progrès; c'est elle qui donne le branle aux autres; et elle a trouvé toute seule la *great attraction* du jour: course de dames en bicyclettes!

Et quand le soir est arrivé, Tarte-en-Pointe a allumé ses lampions, je veux dire ses becs de gaz, mieux encore ses becs électriques. Ville-lumière que Tarte-en-Pointe! Et dans la nuit, il y a eu théâtre avec des acteurs de bas étage (il y avait pénurie des autres) et des pièces jolies, et lestes, et épicées, à faire flamber les joues, à faire crépiter le cœur à tous ces bons chrétiens et toutes ces bonnes chrétiennes!

Puis, la fête a pris fin: c'est le refrain de toutes les choses d'ici-bas. Et chacun est rentré chez soi.

Et chacun, de cette fête, a gardé un souvenir amer: on veut boire encore à la coupe: il n'y a plus que de la lie. Rien n'est triste, rien ne rend morose, rien ne *chiffonne* comme une fête... passée.

Et l'on se remet avec peine au travail: la tâche est lourde au lendemain de l'ivresse. Et l'on se prend encore à avoir soif, soif de fêtes, soif de plaisirs. Et les rêves éclosent dans la tête, frivoles, dangereux, mauvais. Et la paix s'enfuit des cœurs; le trouble, la tempête y entre. Et à dater de ce jour-là, il y a des innocences flétries, il y a des bonheurs perdus, il y a des enfants pervers, il y a des jeunes gens viveurs, il y a des jeunes filles coupables, il y a des épouses et des mères criminelles, il y a des époux et des pères épouvantablement responsables.

Nul ne comptera jamais ce qu'un jour de fête comme celui-là.

peut faire entrer dans une maison, de péchés mortels et de malheurs irréparables.

Train de plaisir ! Train de plaisir ! Ils sont revenus en train de plaisir !

Et cela coûte trois francs cinquante ! . . .

LE SEMEUR VENDÉEN.

Cérémonie religieuse

Le 9 novembre, en l'église du Bon-Pasteur de cette ville, Mlles Alma Levasseur, de Van-Buren, Maine, E. U., postulante de chœur, a revêtu le saint Habit de la Congrégation sous le nom de sœur Marie de Saint Melchior. Et Sœur Eva Tardif, de Saint-Calixte de Somerset, novice converse, en religion Marie de Sainte Calixte Dorothee, a prononcé ses premiers vœux.

“ Ces cérémonies de vêtue et de Profession ont été présidées par Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, assistée du Rév. P. L. Héroux, S. J. de la résidence de Québec, et de Mr l'abbé J.-Cl. Arsenault, Secrétaire à l'archevêché.

Le Rév. Père Héroux a donné le sermon de circonstance

Chronique religieuse

Monseigneur l'archevêque est allé, jeudi dernier, donner la confirmation aux enfants du couvent de Jésus-Marie, à Sillery.

Dans l'après-midi du même jour, Monseigneur l'archevêque a donné une conférence aux Dames de l'Œuvre des tabernacles. Ces Dames déploient toujours un zèle admirable et rendent d'immenses services aux missions pauvres. Elles les pourvoient abondamment de vases sacrés, d'ornements et de linges d'autel, de telle sorte que nos paroisses naissantes reçoivent, dès leur début, tout ce dont elles ont besoin pour le culte. Les travaux assidus de ces âmes charitables représentent annuellement une valeur de plusieurs milliers de piastres.

C'est un immense bienfait pour les localités nouvelles et dont les ressources sont encore peu considérables.

Il est grandement à désirer que les membres du clergé et les Fabriques donnent à l'Œuvre une contribution annuelle d'au moins une piastre, afin d'aider à l'achat des matériaux qui servent à confectionner ces divers objets.

Monseigneur l'Archevêque a remercié les Dames de l'Œuvre des Tabernacles de leur beau dévouement et les a exhortées à la persévérance dans une Œuvre si louable et si chère au cœur de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie.

Les paroissiens de Saint-Edouard de Lotbinière vont reconstruire leur église. Les plans de la nouvelle église, qui sera grande et fort belle, sont de M. David Ouellet, architecte, et l'entrepreneur est M. Joseph Saint-Hilaire, Saint Romuald. Les matériaux seront préparés cet hiver, et les travaux commenceront au printemps prochain.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec ont été nommés :

M. l'abbé F. A. Dumais, vicaire à l'Ancienne-Lorette, M. l'abbé A. Proulx, vicaire à Saint-Laurent, I. O.

Bibliographie

Nous nous faisons un véritable plaisir d'annoncer un petit livre bien digne de son titre : *Livre d'or composé des plus belles prières à la T. S. Vierge Marie.*

Les enfants de Marie, si nombreuses dans notre pays, et en général les personnes qui ont à cœur la dévotion à la Sainte Vierge, trouveront réunies dans ce Recueil, comme dans un bouquet de fleurs choisies et parfumées, des prières, demandes et invocations pour tous les besoins de l'âme en même temps que le tableau complet des indulgences attachées à chacune d'elles.

Il y a au-delà de cinquante titres différents parmi lesquels, — en français, ce qui sera fort apprécié, — *l'office de l'Immaculée Conception, le petit office du Très Saint Cœur de Marie, etc. etc.*

Le tout forme un petit volume de près de 200 pages, d'un format commode, parfaitement imprimé et du prix le plus modique. Nous le recommandons chaleureusement aux âmes dévouées à la Vierge Immaculée (1).

Nécrologie

Le Rév. Joseph-Octave Béland, ancien curé du diocèse de Rimouski, décédé le 4 de ce mois à l'hospice Saint Jean de Dieu, était membre de la société d'une messe, section provinciale Archevêché de Québec, 11 Novembre, 1900.

J. CL. ARSENAULT Ptre, Secrétaire.

Calendrier

28	DIM	b	XXIV ap. Pent. 4 Nov. et VI ap. l'Epiph. Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul, <i>dbl. maj. Kyr.</i> des <i>dbls.</i> II Vêp., mém. du suiv., du dim. et de S. Pontien, [mart.]
19	Lundi	b	Ste Elizabeth de Hongrie, veuve.
20	Mardi	b	S. Félix de Valois, confesseur.
21	Mercur.	b	Présentation de la Ste Vierge, <i>dbl. maj.</i>
22	Jeu. di	r	Ste Cécile, vierge et martyre.
23	Vend.	r	S. Clément I, pape et martyr.
24	Sam. di	b	S. Jean de la Croix, confesseur.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au Cap-Rouge, le 20 ; à Saint-Victor, le 21 ; à Deschambault, le 22 ; à l'Asile Saint-Michel, le 24 ; à Saint-André, le 26.

(1) Se vend chez les Sœurs Franciscaines Miss. de Marie, Québec. Prix. 10 cts l'unité, \$ 1.00 la douzaine.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.